

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement - Société LU FRANCE rue Jouchoux - Information du Conseil Municipal

M. LE MAIRE, Rapporteur : En raison des prévisions d'augmentation de sa capacité de production, la Société LU FRANCE avait sollicité de M. le Préfet du Doubs une demande d'autorisation d'exploiter son site situé 17 rue Jouchoux à Besançon. L'activité principale de cette entreprise consiste en la fabrication et le conditionnement de pâtisseries et de pains d'épices pour une production maximum de 27 000 tonnes par an.

Le Conseil Municipal a formulé un avis favorable sur ce dossier dans sa séance en date du 26 juin 2000. Dans sa séance du 25 octobre 2001, le Conseil Départemental d'Hygiène a statué favorablement sur ce dossier et M. le Préfet a autorisé cette activité par arrêté préfectoral en date du 3 décembre 2001.

Conformément à la réglementation, le Conseil Municipal est informé de cette autorisation.

Le Conseil Municipal a pris acte de cette information.

Récépissé préfectoral du 28 janvier 2002.